

Communiqué aux parents Septembre 2020

Dates importantes

Rencontre de parents en visioconférence	
1^{re} année	16 septembre 19h00
2^e année	9 septembre 18h30
3^e année	15 septembre 18h30 et 19h30
4^e année	8 septembre 19h00

- 7 septembre : Jour férié
 10 septembre : Assemblée générale annuelle à 19h aux Mousserons en présentiel
 22 septembre : Photo scolaire – Alizé
 23 septembre : Photo scolaire - Mousserons
 25 septembre : Journée pédagogique

Étapes 2020-2021

	Remise du bulletin
Première communication	15 octobre
1^{re} étape	Semaine du 9 novembre
2^e étape	Au plus tard le 12 mars
3^e étape	22 juin

Chaussures

Votre enfant doit avoir 2 paires de chaussures : une paire pour l'intérieur qui ne fait pas de marques noires (classe et gymnase) et une autre paire pour l'extérieur. Cela facilitera le travail du concierge dont la tâche est alourdie par la désinfection en continu.

Vêtements d'éducation physique

Merci de prendre connaissance de la pièce jointe : la lettre des enseignants d'éducation physique et à la santé.

Pavillon de l'Alizé : Dépôt de matériel pour votre enfant

Si vous avez à venir déposer du matériel pour votre enfant en cours de journée, il est important de le placer dans un sac bien identifié car après avoir sonné pour informer la secrétaire de votre présence, vous devrez le déposer dans le bac à l'extérieur. Celle-ci ira le récupérer par la suite.

Symptômes de la Covid

Si votre enfant présente des symptômes reliés à la COVID, vous devez le garder à la maison, nous informer de son absence et préciser la raison de cette absence. Si votre enfant développe des symptômes à l'école, il sera retiré de sa classe et nous vous contacterons afin que vous veniez le chercher. Pour la santé de tous, vous comprendrez qu'il n'y a pas de chance à prendre.

La santé publique a développé un outil vraiment intéressant de diagnostic interactif qui vous facilitera la vie, du moins pour la prise de décision. Vous devez simplement répondre aux questions et selon les symptômes et l'âge de la personne, il vous indique les actions à prendre (surveiller symptômes, rester à l'école, s'isoler, aller se faire tester, etc.). Voici le lien :

<https://covid19.quebec.ca/surveys/cdd2/introduction>

Mise à jour - coordonnées

Nous vous rappelons l'importance de tenir à jour vos coordonnées dans le dossier de votre enfant. Avisez le secrétariat de tout changement (numéro téléphone, ajout de cellulaire, adresse, etc)

Sécurité à l'école

Départ des élèves en fin de journée : 15 h 20 - pavillon de l'Alizé

Nous vous demandons d'attendre votre enfant **du côté nord de la traverse piétonnière** pour permettre aux élèves de quitter l'école calmement en respectant les mesures de sécurité.

Débarcadère le matin : pavillon de l'Alizé

Lorsque vous venez reconduire votre enfant le matin à partir de 7h40 et que votre voiture est stationnée dans le débarcadère, il est important de laisser votre enfant se diriger seul dans la cour d'école. Des parents ont rapporté que des voitures demeuraient trop longtemps stationnées. Du côté du stationnement, des enseignants sont présents pour accueillir les enfants.

Stationnement du personnel : pavillon de l'Alizé

Veillez noter qu'avant 8h00, le stationnement de l'école est réservé aux membres du personnel. Présentement, plusieurs parents l'utilisent pour débarquer leurs enfants à l'école. Cette pratique augmente la circulation dans le stationnement, ce qui rend la traverse piétonnière moins sécuritaire pour les élèves et les parents.

Si vous devez utiliser le stationnement du personnel en fin de journée (après 15 h 30), assurez-vous de laisser les stationnements réservés aux personnes handicapées ainsi que la zone lignée libre. Ainsi, vous faciliterez la vie de personnes ayant besoin de ces espaces.

Circulation dans l'école

Lorsque vous vous présentez à l'école, vous devez tout d'abord passer par le secrétariat afin d'annoncer votre présence, compléter le registre et désinfecter vos mains.

Les secrétariats étant fermés le midi, si vous venez chercher votre enfant pour le dîner, il est important de le dire à l'avance à l'enseignant et au service de garde. Votre enfant sera alors dirigé à l'extérieur à la cloche. Nous demandons votre collaboration afin que celui-ci revienne seulement pour le retour en classe (voir horaire ci-dessous).

Motivation des absences des élèves et avis de changement d'horaire

Dans le contexte actuel, il demeure essentiel que les parents motivent l'absence de leur enfant **en indiquant le motif de l'absence**. Aucune motivation ne peut se faire verbalement par l'élève. **De plus, nous vous demandons de ne pas envoyer de courriel pour motiver l'absence de votre enfant.**

Si l'absence est prévue : En aviser son enseignante par le biais d'une note dans son sac. La même procédure s'applique si votre enfant doit quitter l'école en cours de journée ou si un retard est prévu.

À ce moment-là, il n'est pas nécessaire d'aviser le secrétariat.

Si l'absence n'était pas prévue : En aviser le secrétariat par téléphone :
418-839-7877 poste 0 pour le Pavillon de l'Alizé
418-839-4179 poste 0 pour le Pavillon des Mousserons

Pour les élèves qui fréquentent le service de garde, il ne faut pas oublier de motiver l'absence au poste 65440 (Alizé) et poste 65540 (Mousserons). Veuillez prendre note que le répondeur téléphonique est toujours en service. **Ne pas envoyer de courriel pour motiver l'absence de votre enfant.**

L'enfant qui arrive en retard doit se présenter au secrétariat avant de se diriger à sa classe.

Lorsqu'un parent vient chercher son enfant en cours de journée, il doit se présenter au secrétariat. L'enfant est alors informé et vient rejoindre le parent au secrétariat.

Horaire de l'école (rappel)

	Alizé	Mousserons
Heure permise d'arrivée sur la cour le matin	7h40	7h35
Heure d'entrée des élèves le matin	7h45	7h45
Heure de début des cours le matin	7h55	7h50
Heure permise d'arrivée sur la cour le midi	12h45	12h30
Heure d'entrée des élèves le midi	12h50	12h35
Heure de début des cours le midi	12h55	12h40

Il est important de respecter l'heure du début des cours. Les retards des élèves ont un impact sur le groupe-classe et sur votre enfant. Lorsque votre enfant arrive en retard, il peut interrompre l'enseignement qui se vit en classe. De plus, il peut manquer des informations déjà transmises aux élèves par l'enseignant.

Arrivée le matin pour les élèves fréquentant le service de garde

ÉTANT DONNÉ QU'IL Y A PRISE DE PRÉSENCE LE MATIN :

PAVILLON ALIZÉ : À son arrivée le matin (à partir de 7 h 00), l'élève fréquentant le service de garde se dirige vers la grande cour (accès côté est de l'école). Les élèves qui ne fréquentent pas le service de garde doivent arriver pour l'heure de surveillance du personnel enseignant (horaire selon tableau ci-haut). Aucun parent ne peut circuler dans la cour.

*Pour les élèves du préscolaire :

7h00 à 7h30	L'élève va rejoindre son éducatrice sur la cour. Il est pris en charge par le SDG et vous serez facturés. Ceux arrivés avec le 1 ^{er} autobus ne seront pas facturés.
7h30 à 7h40	L'élève entre par la porte centrale et va rejoindre son groupe dans l'école. Il est pris en charge par le SDG et vous serez facturés.
7h40 à 7h50	L'élève demeure sur la cour d'école près du pictogramme associé à son groupe. Il n'est pas pris en charge par le SDG, mais une éducatrice spécialisée assure la surveillance. Au son de la cloche, il entre dans l'école.

PAVILLON MOUSSERONS : À son arrivée le matin, l'élève fréquentant le service de garde se dirige au local du service de garde. Les élèves qui ne fréquentent pas le service de garde doivent arriver pour l'heure de surveillance du personnel enseignant (horaire selon tableau ci-haut). Aucun parent ne peut circuler dans la cour.

Autoformation WEB pour les parents

Pendant l'été, une autoformation WEB a été développée pour nos parents du secteur jeune. L'autoformation touche les outils et les plateformes déterminés par le CSSDN. Voici le lien pour y accéder : www.bit.ly/soutienparents

À compter du vendredi 4 septembre 2020, le lien de l'autoformation-parents sera déposé sur le site du CSSDN.

Plateformes synchrones et asynchrones déterminées :

Niveau scolaire	Plateformes synchrones	Plateformes asynchrones
Maternelle à 2 ^e année	Zoom	Seesaw (version gratuite)
3 ^e année à 3 ^e secondaire	Google Meet	Google Classroom
4 ^e et 5 ^e secondaire	Google Meet	Google Classroom

La facturation au service de garde

La facturation est établie en fonction de votre réservation de base et elle comprend les journées pédagogiques de la rentrée et le mois de septembre. La journée pédagogique du mois de septembre vous sera facturée sur l'état de compte du mois d'octobre. Pour ce qui est des enfants avec une fréquentation sporadique, les ajouts vous seront facturés le mois suivant. Vous pouvez payer en un ou plusieurs versements, mais avant la date limite. Si vous désirez faire une modification de votre réservation de base, c'est possible, nous vous demandons un préavis de deux semaines et vous devez le faire par écrit à l'aide du formulaire prévu à cet effet que vous retrouverez sur notre site Internet. Pour plus de renseignements, contactez la responsable du service de garde.

La boîte à lunch



Un simple rappel...les noix, les arachides et leurs dérivés sont interdits. Vous devez fournir un repas froid ou un repas dans un thermos, les ustensiles et les condiments. Ces simples règles assurent la sécurité et le bon déroulement de l'heure du dîner pour tous. Pour la collation, voici ce qui est permis : légumes, fruits, fromage ou yogourt.

Hop Hop

Le service de garde du pavillon de l'Alizé offre la possibilité d'utiliser l'application HopHop. Cette application a été conçue pour permettre au service de garde de synchroniser la préparation de votre enfant avec l'heure estimée de votre arrivée. Vous avez en pièce jointe toute l'information nécessaire pour l'utilisation de l'application.

Exercice des mesures d'urgence

Comme nous devons présentement éviter tout rassemblement, exceptionnellement cette année, **nous ne tiendrons pas d'exercice incendie, ni d'exercice de confinement.** Toutefois, toutes les directives nécessaires afin de faire face à d'éventuelles situations seront transmises avec délicatesse et professionnalisme pour que les élèves ne vivent pas de traumatisme.

Incident pouvant survenir dans un établissement scolaire

Le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) s'assure que les installations matérielles de ses établissements sont conformes et respectent les normes de sécurité. Malheureusement, il peut arriver que des incidents surviennent sur les lieux de ses établissements scolaires malgré les précautions prises. Nous vous rappelons que l'assurance que détient le CSSDN est une assurance de responsabilité civile seulement. Cette assurance peut rembourser certains frais encourus à la suite d'un incident seulement si la preuve de responsabilité du CSSDN est établie. Il appartient donc à chaque parent d'assurer son enfant pour tous les incidents où la preuve de responsabilité de la commission scolaire ne serait pas établie, par une assurance-accident.

Maison de la famille

Soirées Répit
ENFANTS DE 6 À 12 ANS
(APRÈS L'ÉCOLE)

MAISON FAMILLE
Desjardins
Caisse de la Chaudière
PRÉCA
AIDE AUX DEVOIRS
5 \$ / ENFANT
SOUPER ET ACTIVITÉS

MERCREDI OU JEUDI DE 15H30 À 19H30
* Inscription obligatoire pour la session sur notre site web.

François Jacques
Directeur

Cathie Guay
Directrice adjointe